



diatribe de JNK, un employé de banque et adepte fanatique du régime pseudo-démocratique de Singapour (cf.LW, 16/7/83), qui culminait dans la constatation qu'au Guatemala, les gouvernements (militaires) ont mené la lutte contre la guerilla "unkonventionell und .. erfolgreich" (LW, 24/3/84): En effet, plus de 100.000 hommes y furent assassinés depuis 1954, quelque 200.000 sont actuellement réfugiés au Mexique, 35.000 ont disparu! La lecture du rapport sur les droits de l'homme que nous venons de recevoir de la part du Comité oecuménique Justice et Paix du Guatemala (févr. 1984), est accablante.

Mais au lieu de présenter à nos lecteurs une telle réfutation détaillée de la désinformation du LW nous avons pensé qu'il serait plus intéressant de simplement leur donner les informations les plus récentes que nous possédions sur un pays comme le Nicaragua. Le rapport le plus objectif qui soit actuellement à notre disposition est celui d'une mission de la "Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité" (CIDSE), groupe de travail rassemblant 13 associations catholiques d'aide au développement, dont, pour le Luxembourg, "Bridderlech Delen", qu'on ne peut guère soupçonner de gauchisme. (" Pax Christi International" avait également publié des rapports de mission: cf."forum" no. 55/10.4.82, p.26). Nous extrayons du rapport de la CIDSE sur l'Amérique Centrale la déclaration du Comité Directeur du 13-15/ 12/1983 ainsi que le texte sur le Nicaragua. (Le rapport entier, incluant aussi des textes sur le Guatemala et le Salvador, peut être commandé au secrétariat du groupement luxembourgeois des ONG, 23, av. G.Diderich, Luxembourg; Tél.472133.)

m.p.

Déclaration du comité directeur de la CIDSE

3. Au-delà des caractéristiques propres à chaque pays visité, la délégation de la CIDSE a pu faire un certain nombre de constatations communes, qui configurent globalement la situation en Amérique centrale:

3.1. Les conflits existant dans la région trouvent leur enracinement dans une situation d'injustice sociale séculaire. Celle-ci a engendré une accumulation des privilèges et une concentration des ressources, au profit d'une minorité marginalisant les masses populaires qui se trouvent ainsi frappées par la misère et la répression.

3.1.1. Loin d'accepter comme une fatalité cette situation, des groupes du peuple essayent, à partir de leurs mouvements et avec les moyens

les plus divers, de promouvoir le changement en vue d'une société plus juste et plus équitable.

3.1.2. Cette volonté de changement s'affronte à l'opposition inflexible de ceux qui veulent à tout prix maintenir leurs privilèges et leurs richesses. Toutefois, elle se trouve renforcée par l'appui de multiples organismes, dont la plupart sont d'inspiration chrétienne et qui soutiennent l'action du peuple et son projet de développement.

3.2. L'imposition de la logique Est-Ouest comme explication des conflits qui ravagent la région, a provoqué:

3.2.1. Une polarisation idéologique croissante et conflictuelle entre classes, groupes et même à l'intérieur des Eglises.

3.2.2. Une militarisation croissante, avec toutes les conséquences qui en résultent dans les domaines économique, social, psychologique, culturel et des Droits de l'Homme.

3.2.3. L'impression de plus en plus partagée que l'avenir de la région échappe aux peuples de ces pays et se trouve dans les mains des grandes puissances. Cette lecture de la réalité, quoique partielle et bloquant toute dynamique d'auto-détermination, a fini par s'imposer et elle est devenue l'obstacle majeur à la recherche d'une solution négociée.

6. Les constatations faites, les échanges effectués et surtout, l'expérience vécue dans le contact avec les personnes et institutions qui ont été les interlocuteurs des membres de la délégation, posent à la CIDSE un certain nombre de défis qui feront l'objet non seulement d'une réflexion au sein des organisations membres, mais détermineront une action adéquate dans nos pays.

6.1. L'appui croissant en qualité et quantité aux efforts de développement en cours dans ces pays avec une attention particulière à la situation des réfugiés et personnes déplacées qui ne veulent pas être les objets d'actions assistancielles, mais être considérés sujets du développement.

6.2. Une attention particulière devrait être portée sur la situation de certaines catégories de population insuffisamment touchées par les programmes d'urgence et de développement: communautés indiennes et paysannes dans les zones de conflit du Guatemala et du Salvador et d'une façon générale, tous ceux qui, réfugiés dans leur propre pays, ne bénéficient d'aucune protection internationale.

6.3. L'engagement en vue de la défense des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et des droits des gens à être respectés dans leur intégrité physique, morale et culturelle.

6.4. L'action d'information et de conscientisation à réaliser à tous les niveaux de nos sociétés par les moyens les plus efficaces, en vue d'attirer l'attention de nos gouvernements, parlementaires, journalistes, hommes de science et de culture, ainsi que le peuple en général, sur la situation injuste écrasant les peuples d'Amérique centrale.

6.5. Une action particulière sera développée au sein des Eglises pour que l'esprit de l'Evangile, qui a pour vocation de vivifier le changement de la société, porte les fruits de la justice et de la paix par une solidarité accrue entre Eglises et entre peuples.